

Asbl "Les Amis de l'Académie d'Eghezée"  
Editeur responsable : André Buron

Périodique trimestriel / Novembre 1996  
Rue de la Gare, 1 / 5310 Eghezée

Bureau postal : 5310 Eghezée

# L'Académie

M. MARECHAL  
MARC  
RUE DE LA PEPINIERE 1  
5170 PROFONDEVILLE

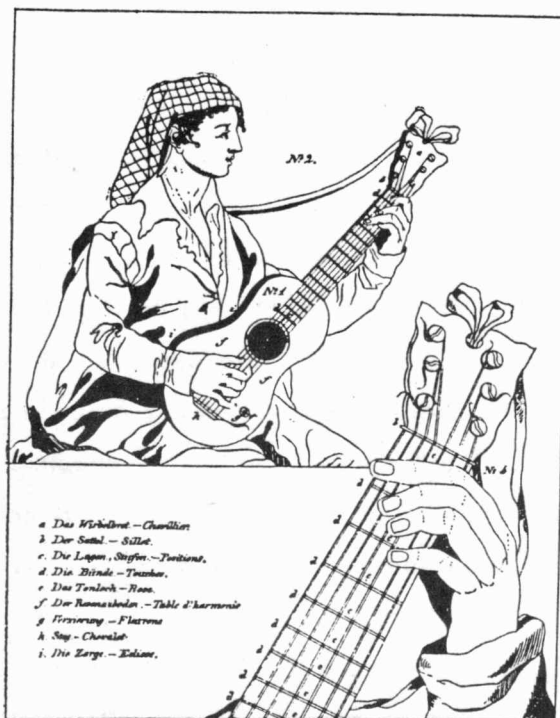


Planche extraite de  
*Neue Guitarren-Schule (F. Molino)*  
Leipzig, 1823

## L'ACADEMIE EN DEUIL

*En guise d'hommage, nous reproduisons ici les quelques paroles adressées par M. le Bourgmestre d'Eghezée au Conseil Communal, quelques jours après la disparition tragique de Mme Nadia Yde, professeur de flûte en notre académie.*

*Les membres de l'asbl, faut-il le dire, s'associent à la tristesse des proches de Mme Yde, et tout spécialement à celle de son mari et de ses deux enfants.*



Madame Nadia Yde était concertiste et pédagogue. Membre actif de plusieurs ensembles de la Capitale, elle était professeur de flûte en notre académie, mais aussi aux académies d'Anderlecht et de Jette. C'est en rentrant de ses cours en ce dernier établissement qu'un terrible accident l'a ravie à l'affection de sa famille et de ses élèves, le soir du 26 septembre.

Madame Yde avait rejoint l'équipe pédagogique de notre académie d'Eghezée en 1986, une année après la création de l'école. Elle avait alors 26 ans et avait décroché peu auparavant un 1er Prix de flûte au Conservatoire Royal de Bruxelles, sa ville natale. Grâce à son enthousiasme et aux rapports simples et directs qu'elle établissait rapidement avec ses élèves, la population de la classe de flûte allait rapidement s'accroître et devenir une des plus actives de l'académie. Capable de fidéliser de nombreuses années une grande partie de ses élèves, Madame Yde allait conduire plusieurs d'entre eux à un niveau musical élevé et même aux portes du professionnalisme, puisque une de ses élèves poursuit actuellement avec succès des études supérieures au Conservatoire Royal de Gand.

Ses collègues, enfin, et tous ceux qui l'ont cotoyée pendant ces 10 années regretteront son optimisme et sa manière bien à elle, faite de bon sens et de simplicité, de percevoir la place jouée par la musique dans notre vie de tous les jours.

## POLITIQUE - SOCIAL

Le ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe a rédigé les avant-projets

# Un manteau tout neuf pour

Un statut unique, des objectifs, des organes de participation, un même barème pour les profs : la réforme agira dans un an.

L'heure des réformes a décidément sonné pour l'enseignement artistique. Alors que le ministre Grafé s'apprête à rationaliser les écoles d'arts plastiques et l'architecture (encouragés à se fondre en «instituts supérieurs», comme «Le Soir» le révélait le 17 septembre), le ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe a rédigé un avant-projet de décret (assorti d'une panoplie d'arrêtés) visant à restructurer l'artistique à horaire réduit (les acas de musique et des beaux-arts).

Ces textes, que nous devons à un vent favorable, sont «bruts». Rédigés au cabinet, ils doivent encore passer tous les filtres de la concertation. On devrait les voter cette année pour les faire agir à l'automne 1997.

Globalement, ces textes concernent tantôt le statut des profs, tantôt la structure des académies. A ce dernier égard, pas de séisme en vue : celles-ci sont aujourd'hui régies par des textes épars, parfois très anciens et déchiquetés par des abrogations successives. Le décret en gestation chez Van Cau confirme la structure des acas (organisées en cycles préparatoire et secondaire) et vise, lui

et ses arrêtés connexes, à les doter d'un texte unique.

### TROIS FINALITÉS

Les académies se voient d'abord assigner trois objectifs : *Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques*; permettre aux élèves d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle; préparer «des» («sic») élèves au supérieur artistique.

Le projet jette ensuite les bases de normes de rationalisation, précisant les populations d'élèves requises pour pouvoir maintenir une école. Là, on s'affole?

Pas encore. Parce que ces normes ne seront précisées (par arrêté) qu'une fois le décret voté. Parce que Van Cau jure que le tout devrait globalement figer la situation et se solder par une «opération blanche». Et parce que ce chapitre de la réforme ne devrait entrer en vigueur qu'en septembre 1998 et de façon progressive. Cela dit, pas de mystère : on devrait (au moins) «encourager» aux regroupements (singulièrement à Bruxelles ou à Charleroi où la densité d'académies est élevée).

### PAS DE TRISSEURS

Mais dans l'immédiat, quoi de neuf? La charge des profs, aujourd'hui fixée à une plage de 20 - 24 périodes de 60 minutes, passerait à 24 périodes de 50 minutes. La réduction de la durée de cours devant libérer les profs et leur permettre d'animer davantage de groupes.

S'agissant des élèves, on retiendra qu'ils auront l'obligation de

suivre 80 % des cours; qu'ils ne peuvent «trisser» une même année d'étude; et qu'ils ne peuvent pas dépasser, de trois ans, le nombre d'années d'études prévues pour leur formation. Ici, on va discuter, car les syndicats veulent adapter la règle au type de formation. *Si le basson est moins dur que le violon, il faut moduler la règle*, dit Jean-Marie Ansciaux (CGSP).

Nouveau : la toute-puissante autorité du directeur et du pouvoir organisateur (PO) devra désormais se plier aux exigences de la concertation. Chaque académie devra se pourvoir d'une «assemblée générale»; réunissant tout le personnel, elle devra «rendre des avis» au PO sur l'intérêt de dédoubler ou regrouper des classes, créer ou supprimer des années d'études, cours, filières, etc.

Des conseils de classe et d'admission (un membre de la direction et l'ensemble des profs affectés à un groupe d'élèves) seront créés pour assurer le suivi pédagogique des élèves; ils pourront notamment les obliger à suivre une formation pour compléter les connaissances de base, les réorienter, fixer les critères d'évaluation, etc.

Notons que l'un des arrêtés rend vigueur au conseil de perfectionnement (inspection, administration, syndicats, PO, etc.) devant éclairer le ministre sur tout projet de réforme.

### UNE VRAIE «MISE EN DISPO»

C'est pour les profs que l'on promet les changements les plus nets. Ils bénéficieront désormais d'un véritable régime de mise en disponibilité. Aujourd'hui (en vertu d'un texte de...

1935), quand un prof, même nommé, voit son horaire réduit de «x» heures (à cause d'une chute de population d'élèves), sa paie est réduite d'autant. S'il perd toutes ses charges, il est mis en dispo avec 75 % du dernier salaire (ce qui pouvait parfois signifier 75 % de deux heures de cours, par exemple).

On efface tout : l'enseignant en «aca» bénéficiera d'un régime comparable à celui valant pour les autres catégories d'enseignants. Si un prof nommé perd une partie de ses charges, il conservera un salaire plein; s'il perd toutes ses charges, il sera mis en dispo avec 100 % du dernier salaire pendant deux ans, 80 % ensuite.

Neuf : l'artistique à horaire réduit disposera d'une commission de réaffectation permettant aux profs qui perdent tout ou partie de leurs charges de retrouver un complément d'horaire ou un nouveau poste dans un autre établissement. Ces opérations devant être facilitées par le projet d'assouplir les «titres requis pour enseigner».

Neuf, encore : les profs en aca sont actuellement soumis aux barèmes correspondant au régiment (secondaire inférieur) ou licencié (secondaire supérieur). Un des arrêtés en projet prévoit de tous les aligner au barème inférieur. Et ceux qui bénéficient aujourd'hui du barème supérieur feraient l'objet d'un gel barémique. Là, on s'affole? Non, dit-on, parce que ceux qui devront théoriquement y perdre trouveraient leur compte par un nouveau système de prise en compte de l'ancienneté (en substance : pour la fixation du barème, on tiendrait compte de l'ancienneté la plus favorable).

PIERRE BOUILLON

... les académies

## NOUVELLES DE NOTRE ECOLE...

\* Cette rentrée scolaire fut, une fois encore, porteuse de satisfactions et ...de craintes. Satisfactions, car vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter l'académie (575, cette année!) mais craintes, aussi, car, c'est bien connu, cette hausse progressive de notre population scolaire ne s'accompagne pas automatiquement d'un encadrement pédagogique quantitativement adapté. La Communauté Française, principal pouvoir subsidiant, connaît les difficultés que l'on sait et l'ouverture de deux nouvelles fonctions (choeur d'enfants et histoire de la musique) pour un total de 3h30/semaine, si elle est encourageante, ne règle pas tous les problèmes. L'organisation de cours d'ensemble, les nombreuses heures de bénévolat de certains professeurs et l'effort de la Commune d'Eghezée pour nous aider à satisfaire la demande sont sans doute arrivés à un niveau qu'il sera difficile de dépasser, ce qui nous obligera normalement à nous fixer un quota d'élèves maximum (c.à.d. l'actuel) l'an prochain. La qualité de notre enseignement est à ce prix, malheureusement...

\* Plus de 50 élèves de l'Académie ont participé aux stages d'été organisés par notre asbl. C'est le record absolu depuis les premiers stages, en 1986. On peut donc s'attendre en toute logique à de nouvelles propositions -aussi variées- pour l'été prochain.

\* La saison des activités et des spectacles proposés par l'asbl cette année est détaillée plus loin. Profitez-en! C'est l'occasion de découvrir que nos professeurs ne sont pas seulement...professeurs. C'est l'occasion aussi, pour certaines manifestations, d'apprécier d'autres artistes, proches de l'esprit de l'académie, attachés comme nos professeurs à une certaine convivialité et toujours soucieux d'offrir un spectacle original mais accessible au plus grand nombre.

\* La section des Arts Parlés est, depuis septembre, entre les mains de Virginie Pierre. Ce nouveau professeur remplace ainsi Michèle Vegairinsky, en partance pour le Conservatoire de Namur où elle enseignait déjà mais où elle regroupe maintenant la totalité de son horaire. Virginie Pierre est bien sûr diplômée pour les Arts de la Parole (Conservatoire Royal de Liège) mais possède également une formation dans les domaines de la danse et de la musique (percussions africaines), ce qui lui confère une bien agréable polyvalence.

\* Faut-il le rappeler, ce périodique a pour but premier de vous informer. Son édition trimestrielle ne permet cependant pas d'avertir les élèves et leurs parents de toutes les petites choses imprévues (heureuses ou moins heureuses) qui ne manquent pas de survenir en cours d'année scolaire : auditions d'élèves, horaires d'évaluations, cours supplémentaires, répétitions de spectacles, professeurs absents pour maladie etc...Pour cette raison, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de consulter le plus régulièrement possible le panneau d'affichage de l'académie (couloir central). Par ailleurs, il est rappelé que toute absence de professeur pour maladie est signalée sur la porte d'entrée (côté jardin) et sur la porte de gauche (côté chaussée), ceci afin de permettre aux parents de reprendre immédiatement leurs enfants, le cas échéant...

\* Pierre-Paul Rudolph, professeur de guitare, vient d'enregistrer un très beau C.D. avec un flûtiste argentin. Des pages en duo, mais aussi plusieurs pièces de guitare solo, peignent un attachant panorama de la musique sud-américaine actuelle (Piazzola, Machado etc...). La plupart des pièces enregistrées ici sont empreintes de caractères traditionnels (rythme de tango, de bossa...) ce qui confère à cet album une touche ensoleillée des plus agréables...Le CD est disponible chez l'intéressé ou au secrétariat de l'académie au prix avantageux de 600 francs. Pensez-y pour les fêtes!

\* Tant qu'à faire, restons dans l'esprit festif. A ceux qui ne le sauraient pas encore (est-ce, Dieu, possible?), nous rappelons l'existence d'une bière artisanale brassée depuis près de 10 ans à la demande de notre asbl : la DIVA. La commercialisation de ce produit -aussi noble que rare !- aide notre association dans ses projets. Faites donc d'une bière deux coups : un bon moment pour vous, un petit coup de pouce pour la culture!

La DIVA est vendue par casiers de 24 bouteilles. Renseignements au secrétariat.

\* L'asbl a loué plus de 20 instruments de musique en ce début d'année scolaire, permettant ainsi à des élèves débutants de vérifier sans risque financier important (la location est de 1000 francs par an) si l'apprentissage de l'instrument qu'ils avaient choisi ... était un choix judicieux. Cette location leur est accordée une année scolaire (vacances d'été comprises) au maximum, sauf si aucune demande ne vise l'instrument à la rentrée suivante, auquel cas la location se prolonge une année supplémentaire.

\* Nous avons reçu de bonnes nouvelles d'anciens élèves de l'académie qui ont choisi d'entreprendre des études musicales professionnelles. Sophie Boudaillez (flûte), au Conservatoire Royal de Gand, Nathalie Poncelet (piano) et Martin Dewez (violon) à l'Imep, ont parfaitement réussi leur session de juin. Rappelons que, tant en Flandre qu'à l'Imep (Namur), l'enseignement artistique supérieur est un enseignement plein temps, organisé en type long.

Grégory Debouille, au Conservatoire Royal de Liège, a obtenu d'emblée le Premier Prix de Solfège. Il poursuit maintenant ses études au Conservatoire Royal de Bruxelles, en vue de l'obtention du Premier Prix de Piano.

Dimitri Delvaux a terminé ses études au Jazz Studio (Anvers). Il vient de réussir l'examen d'entrée dans la classe de Steve Houben, au Conservatoire Royal de Bruxelles.

Enfin, Thomas Foguene a réussi l'examen d'entrée au cours de solfège du Conservatoire Royal de Liège. Il poursuit conjointement son cycle d'Humanités, avant de s'inscrire en section piano.

Bravo à tous! A bientôt... pour un concert d'anciens?

\* Philippe Descamps a donné à l'Arsenal de Namur, début octobre, un très beau récital sur un violon de facture et d'esthétique contemporaines, créé par Gauthier Loupe. Notre professeur s'est dit fort intéressé par la démarche créative de ce luthier qui a reçu, la même soirée, un prix important de la Fondation "Sciences, Arts et Culture en Wallonie". On lira plus loin des extraits de presse consacrés à ce nouvel instrument.

\* Notre académie a reçu en septembre la visite de Laszlo Baltusz, directeur de l'Académie de Pászto, en Hongrie. En séjour une dizaine de jours chez notre directeur, M. Baltusz s'est intéressé à la vie de l'école et aux structures d'enseignement développées chez nous. Très sensibilisé par les cours de Jazz, non encore organisés en académie dans son pays, et par tous les aspects créatifs de l'apprentissage musical mis en valeur aux cours de Formation Musicale et d'instrument, M. Baltusz est favorable à un séjour d'échange dans le cadre de structures "non académiques". (Son établissement développe par exemple une section de musique traditionnelle nationale, ce qui fait défaut chez nous). Cet échange, non encore fixé dans le temps, devrait pouvoir concerner 3 ou 4 professeurs et une quinzaine d'élèves. Le projet, très enthousiasmant, ne pourra bien sûr se concrétiser qu'avec un large appui (familles d'accueil, pouvoirs locaux etc...). Tant à Pászto qu'à Eghezée, on s'est mis au travail...

\*La bibliothèque de l'académie s'enrichit chaque année de quelques dizaines d'ouvrages supplémentaires. Un subside alloué à cet effet par la Commune d'Eghezée permet bien sûr cette évolution positive, mais il n'est pas rare que des personnes privées fassent don d'un lot intéressant de partitions ou d'enregistrements, comme ce fut encore le cas en septembre. Comme annoncé dans notre dernier périodique, un local (inutilisable pour les cours) sera bientôt affecté à la bibliothèque dont le service de prêt est, rappelons-le, accessible à tous les élèves et totalement gratuit.

# ***AGENDA***

**Vendredi 20 décembre (20.30h) à la "Petite Académie" (Hanret)**

***"PAROLES ET MUSIQUES DU MONDE"***

Spectacle poétique et musical en 2 parties, proposé et réalisé par 20 élèves de l'Académie, avec le concours de la classe de déclamation, de l'ensemble "Musiques du monde", et du groupe de Jazz "Les Petites Chaises".

*Spectacle en formule cabaret : un avant-goût des fêtes de fin d'année!*

P.A.F. : 100 fr (8/12 ans : gratuit)

**Samedi 21 décembre**

**En matinée, à Eghezée**

***ANIMATIONS OFFERTES AUX ELEVES***

L'asbl a invité Alex Furnelle, musicien polyvalent et ami des jeunes publics, pour deux séances:

*"La belle histoire des instruments"* (élèves de 6 à 9 ans) à **10h.**

*"Autour de la contrebasse"* (élèves de 10 ans et plus) à **11.15h.**

Participation gratuite

**A 14.30h (Salle de Boneffe)**

***PETIT CONCERT DE FIN DE TRIMESTRE***

Avec le concours de plus de 200 élèves des classes de 1ère, 2ème et 3ème années de Formation Musicale et plusieurs ensembles instrumentaux.

Entrée gratuite

**A 18.00h (Eglise d' Harlue)**

***CONCERT DE NOEL***

Dans le cadre de "Noël au site d'Harlue", l'académie vous invite à un moment musical dans une des plus belles églises de la région. Ce concert sera donné avec la participation du nouveau petit Choeur d'Enfants, de l'ensemble "De Bouche à Oreille" et de l'Ensemble de Musique Ancienne.

P.A.F. : 100 francs (au profit de l'asbl "Les Amis du Site d'Harlue")

**Samedi 1er février (20h) à Hanret**

*Récital de Musique de Chambre*

Alessandra VISTOSI et Michel SCOHY (piano 4 mains)  
Laurence DELLIS (flûte)

P.A.F : 100/200

**Samedi 10 mai (20.30h) à Hanret**

*Spectacle musical et visuel*

Anne-Michèle SCHAACK et Jean-Paul ZANUTEL (duo piano et violoncelle)  
mettent en scène des musiques de Brahms et Debussy.

**Et aussi, au printemps, à des dates à préciser, 3 manifestations  
assurées par des élèves...**

*SPECTACLE CHOREGRAPHIQUE SUR DES MUSIQUES COMPOSEES PAR  
LES LAUREATS DE L'EDITION 1996  
DU CONCOURS "JOUER SA MUSIQUE".  
(2 représentations)*

\*

*PARTICIPATION D'UN GROUPE D'ELEVES A LA MANIFESTATION  
ANNUELLE DE LA CONFRERIE DU GROS CHENE (Liermu)*

\*

*WEEK-END "PORTES OUVERTES", AVEC  
SPECTACLES D'ELEVES, COURS PUBLICS ETC...*

\*

Toutes les dates dans notre prochain numéro!

**ATTENTION...**

*Suite à la participation d'Isabelle Davin, Pascale Dossogne et Annick Fraiture à une formation  
continué organisée par le Ministère de la Communauté Française, les cours d'éveil musical et de  
formation musicale (section enfants et adultes) donnés par ces trois professeurs  
seront supprimés les lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 décembre prochains.*

# A propos du violon nouveau de M. Louppe...

Extraits du "Messager", périodique d'informations musicales (Spa, octobre 1996)

Photos extraites du livre "Quelle forme nouvelle pour le violon?", éd. "Les Amis de la Musique" (1995)



"Quelle forme nouvelle pour le violon ?" Le titre témoigne déjà de l'originalité de ce livre qui ouvre un débat important dans le monde de la lutherie et donc de l'évolution du violon. Depuis Stradivari et Guarneri, la forme du violon n'a guère bougé, hormis quelques expériences réalisées par de grands luthiers. Les violons de ces deux maîtres crémonais sont-ils les ultimes modèles ? Les violons vont-ils être à tout jamais les répliques de ces modèles du XVIIIe siècle (dont personne ne remet en cause la beauté esthétique et sonore) ? Voilà des questions qui ont déjà alimenté maints débats dans le monde de la musique et de la lutherie en particulier.

Le luthier Gauthier Louppe, acuf à Liège et à Marenne en Belgique, vient de répondre à ces questions à sa façon. Et quelle autre manière pour un luthier de répondre à ces questions autrement qu'en produisant un modèle de son cru !

Pour ce faire, il s'est attaché la collaboration d'un peintre, Daniel Seret, évoluant dans le milieu de la peinture spontanée et de la peinture en musique. Ensemble, ils ont créé un violon de forme libre et à l'esthétique contemporaine.

"Stradivarius a créé un violon témoin de l'esthétique de son temps, respectant les principes de l'art baroque. S'il a travaillé selon le style de son époque pour créer son ou ses modèles, pourquoi le luthier d'aujourd'hui ne pourrait-il pas, lui-aussi, s'inspirer de l'art contemporain en développant une recherche esthétique et acoustique ?" interroge le luthier Gauthier Louppe.

## **Se libérer des gestes baroques**

Dans la démarche pour concrétiser ce projet "fou", le peintre a servi de guide dans la recherche d'une esthétique nouvelle à donner au violon. Il a permis au luthier, selon ses propres termes, "de se libérer de ses gestes baroques".

De cette étroite collaboration est né un violon à la forme nouvelle !

Le livre retrace cette démarche originale avec des interviews du peintre et du luthier, des analyses scientifiques et acoustiques (scannographie, endoscopie, radiologie) avec moult photographies...

"Chacun appréciera cette démarche envers ce projet un peu fou et surtout le courage d'un luthier qui s'est surpassé en poussant son art au-delà des règles de construction de la lutherie classique. Puisse cette publication engendrer un débat sur l'évolution des formes et qui sait, susciter la recherche esthétique et l'expérimentation en lutherie" écrit, en avant-propos de ce livre, la musicologue Véronique Wintgens.

Ce violon aux formes contemporaines, Gauthier Louppe l'a construit, pour des raisons acoustiques, en épicea des Balkans pour la table d'harmonie et en érable provenant du parc royal des Ardennes à Ciergnon en Belgique. Pour la petite histoire, l'érable en question avait été planté sous le règne du premier Roi des Belges, Léopold 1er.

A la question posée par la musicologue Véronique Wintgens, dans ce livre, sur le fait de savoir si l'instrument construit est un violon d'esthétique contemporaine ou un violon expérimental, Gauthier Louppe répond :

"Dans un premier temps, notre travail a d'abord été une recherche de style, d'esthétique qui avait pour but de me permettre de vivre la lutherie dans l'art contemporain. Dans ce sens, la démarche et la sonorité se révèlent être une réussite. La réalisation de ce violon apporte également un complément à la lutherie expérimentale : elle permet de constater qu'une nouvelle forme, dont le fond et la table différent, donne des résultats acoustiques et sonores très intéressants. Le modèle classique peut donc être modifié."

A lire le plaidoyer qui termine le livre !

## **Des violons expérimentaux**

Dans ce livre, le lecteur appréciera de découvrir quelques violons expérimentaux. Première assistante au Musée instrumental de Bruxelles, Mia Awouters invite à découvrir quelques violons conservés dans le musée bruxellois et construits, pour certains, par Chanut, Vuillaume... Elle signe aussi un texte sur les instruments à cordes expérimentaux au XIXe siècle.

Plus près de nous, ce sont les violons construits à l'école internationale de lutherie de Crémone qui sont illustrés et qui démontrent bien la volonté de recherche d'une forme nouvelle à cet instrument qui anime si bien nos concerts et autres veillées musicales.

Quant à savoir si le violon contemporain de Gauthier Louppe soutient la comparaison avec des instruments de facture classique, on peut affirmer que "oui" ! Le violon du luthier belge sonne et fort bien ! Sa sonorité est superbe et puissante !

